

ETRETAT

Au conseil municipal

Damilaville : au chevet de la rue

Une demi-heure chrono, pour neuf points à l'ordre du jour, tous adoptés à l'unanimité. Franck Cottard, le maire, a expliqué, à la nombreuse assistance, peu habituée à la quiétude du débat dans la maison commune, que la réunion avait été très préparée...

Les élus ont délibéré sur la délivrance de badges de stationnement gratuit. Ces derniers seront attribués à raison d'un par foyer pour les résidences principales, et un par foyer pour les résidences secondaires situées en zone payante. Les commerces également placés dans cette zone en seront aussi dotés.

Réouverture à la mi-juillet ?

L'un des gros sujets de la réunion

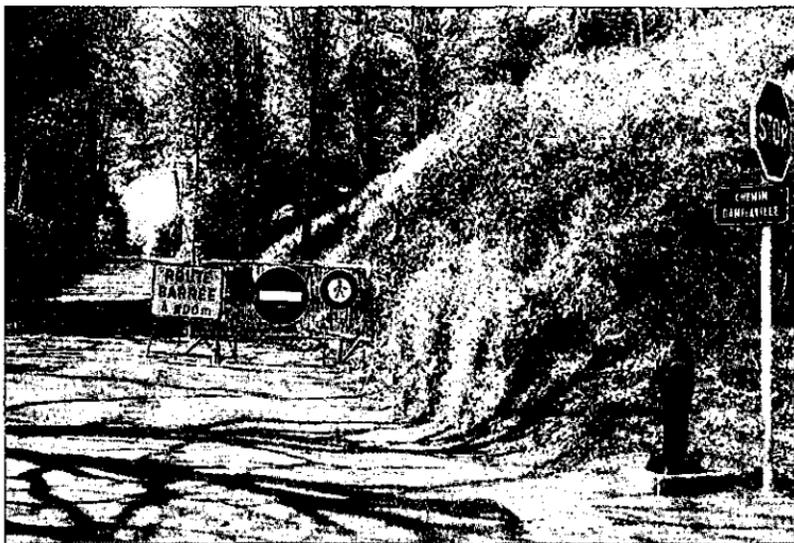
a concerné la rue Damilaville. C'est l'adjoint aux travaux qui a fait le point sur l'effondrement de la voie, malgré de récents travaux. « Dans cette avenue, un affaissement de terrain a eu lieu en décembre, à la suite des nombreux passages de camions. Le rapport d'une étude géologique nous a été rendu cette semaine, a-t-il expliqué. Il s'agit maintenant de confirmer et d'étudier avec précision les façons de procéder pour la remise en état de cette route. Deux autres études seront livrées fin mai, suivront les appels d'offres et enfin les travaux. Dans le meilleur des cas, on peut espérer une réouverture à la mi-juillet ». Coût de l'opération : 100.000 €. Les subventions ont été demandées. En attendant, un arrêté d'interdiction totale de circu-

lation et de stationnement a été pris. « Les choses n'avancent pas très rapidement, une procédure judiciaire est en cours à ce sujet, a indiqué le maire. Rappelons que la commune de Bénouville est également concernée par ce problème ».

Parmi les autres décisions du conseil figurent la demande de subventions pour la mise en sécurité de l'escalier Le Chaudron ainsi que les reconductions de diverses conventions : occupation du domaine public du casino, avec la commune de Pierrefiques au sujet de l'école et occupation du pôle nautique.

Les élus se réuniront à nouveau le 23 avril, à 20 h 30, pour examiner le budget.

■ M.N.



La rue est pour l'heure totalement fermée